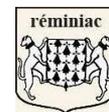


REMINIAC MAGAZINE



POUR NOTRE SANTE, ET CELLE DE NOS PROCHES, CONTINUONS A RESPECTER LES GESTES BARRIERES

N° 9 – Juin 2021



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (1 ^{er} semestre 2021) ..	4
PROJETS	11
ENTRETIEN VOIRIE.....	11
URBANISME	12
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	12
ETAT CIVIL (1 ^{er} semestre 2021)	13
ECOLE HENRI MATISSE	14
LA VIE DES ASSOCIATIONS ET DES COMMERCES	15
INFORMATIONS	21
OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE.....	23
PLOERMEL COMMUNAUTE	23
PETITES ANNONCES.....	23
AGENDA	23

REMINIAC Magazine est une publication de la municipalité de Réminiac.

Directeur de la publication : Michel Martin

Rédaction, Maquette et Publication : Mairie de Réminiac

Commission chargée de la conception, mise en page, recherches de textes et photos et des relations avec les associations, commerçants et entreprises : Patrice Bellec, Joëlle Fradin, Florence Loda, Serge Letort.

Magazine tiré à 200 exemplaires.

Merci à l'ensemble des conseillères et conseillers municipaux de contribuer à l'élaboration de ce magazine et d'assurer sa distribution aux Réminiacaises et Réminiacois

Contact : Mairie
3, rue du Moulin
56140 Réminiac
02 97 93 22 83

Site Internet : www.reminiac-56.fr

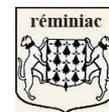
Email Mairie : mairie.reminiac@wanadoo.fr

Email Maire : mairie.reminiac@orange.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie

	Matin	Après-Midi
Lundi	8h30 - 12h00	Fermée
Mardi	8h30 - 12h00	13h30 -17h30
Mercredi	Fermée	Fermée
Jedi	9h00 - 12h00	Fermée
Vendredi	8h30 - 12h00	13h30 -16h30

Permanence du Maire : le matin ou sur rendez-vous



LE MOT DU MAIRE



SE RETROUVER, ENFIN !

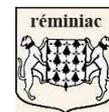
Enfin, pouvoir se regarder « en vrai », se toucher, s'écouter, pouvoir se sentir, mais surtout goûter ensemble le plaisir de se réunir pour fêter des anniversaires, de la réussite à un diplôme, d'avoir trouvé du travail, mais aussi d'accompagner ensemble les personnes qui nous ont quittés.

On peut penser que je parle d'un temps que « les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître » et pourtant en quelques mois, nous sommes tous passés par cette vie étrange. Ne ressassons pas ce temps qui a laissé tant de personnes, de commerçants, d'entreprises au bord de la route ou qui nous ont quitté. Sachons « rebondir » comme l'appellent les experts en management. Il nous faut garder une commune vivante, constructive avec des projets ambitieux mais réalistes.

Ce nouveau magazine communal de Réminiac vous propose quelqu'un de ces projets ou souhaits des élus. Sachons, tous ensemble participer à leurs réalisations – redonnons vie aux associations qui vous proposeront d'y adhérer.

Ce sera notre défi pour ce deuxième semestre 2021 afin d'aborder 2022 avec ambitions ou chacun et chacune devrait se retrouver.

Michel MARTIN, Maire de Réminiac



COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (1^{er} semestre 2021)

Réunion du 18 Février

Présents : Michel MARTIN, Patrice BELLEC, Maurice BROUXEL, Séverine ROBERT, Joëlle FRADIN, Edouard OUVRARD

Absents excusés : Jessica BENOIT (pouvoir à Maurice BROUXEL) Nadège MAUDIEU (pouvoir à Séverine ROBERT) Florence LODA (pouvoir à Joëlle FRADIN), Philippe BOCQUET

Secrétaire de séance : Edouard Ouvrard

1-le Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 janvier 2021 a été approuvé

2-présentation des résultats budgétaires de l'année 2020 et discussion sur les projets d'investissement 2021. Les bases prévisionnelles 2021 ont été communiquées par la Direction des finances publiques ce qui a permis aux élus de réfléchir sur le maintien ou l'augmentation des taux du FB et du FNB. Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 0.5% les taux de ces 2 taxes soit : 20.5% pour le Foncier bâti et 44.75% pour le foncier non bâti.

3-demandes de subventions :

Réseau d'Ecoles Rurales Réminiac / Caro (demande émanant du Directeur de l' Ecole) : 2000€

Entente sportive Réminiac/Monteneuf : 650€

Ces deux subventions sont accordées à l'unanimité.

4-Indemnité de fonction au 1^{er} adjoint : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité que le premier adjoint percevrait les indemnités de fonction qui avaient votées au début du mandat et ce , à compter de la date de son élection à ce poste soit le 15 janvier 2021.

5- remplacement de Serge Letort au sein de la commission CLECT : M Patrice Bellec sera le représentant de la Commune au sein de cette commission .

6-convention avec le Centre Social du Pays de Guer pour participation aux accueils de loisirs périscolaires de Guer : Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité la signature de cette convention.

7-projet de mise en place d'une navette entre Réminiac et Malestroit pour permettre aux habitants qui le souhaitent d'aller au marché . M le Maire présente les deux devis qu'il a reçu. Le Conseil municipal souhaite qu'un 3^{ème} devis soit demandé pour un véhicule 8 places plutôt qu'un car. Décision en attente.

8- Breiz 5/5 : refus du Conseil d'adhérer et d'installer des panneaux aux entrées de l'agglomération.

9- présentation des devis pour les travaux d'autosurveillance à la lagune . Le Conseil Municipal valide le devis de Véolia pour un montant de 25815€. Le maire est autorisé à déposer une demande de subvention.

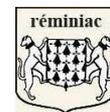
10-Etude pour une mutualisation des moyens techniques et humains entre les Communes de Tréal et Réminiac. Des rencontres ont été organisées et une convention sera proposée aux deux communes. A suivre

Réunion du 9 Mars

Présents : MARTIN Michel, BELLEC Patrice, BROUXEL Maurice, FRADIN Joëlle, BENOIT Jessica, ROBERT Séverine, MADIEU Nadège, OUVRARD Edouard

Absents excusés : LODA Florence (pouvoir à FRADIN Joëlle) BOCQUET Philippe (pouvoir à OUVRARD Edouard)

En présence de M BIORET Trésorier



-Approbation à l'unanimité du CR de la réunion du 25 février 2021
-Présentation par le trésorier des Comptes de gestion et des comptes administratifs 2020 (comptes en concordance) :

Lotissement

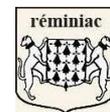
2020	FONCTIONNEMENT
Dépenses	3 182.50
Recettes	3 182.50
Résultat de l'exercice	0
Excédent de l'exercice précédent	0.50
Excédent cumulé	0.50

2020	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 802.15
Recettes	3 182.50
Résultat de l'exercice	1 380.35
Déficit de l'année précédente	-3 182.50
Déficit à prendre en compte en 2021	-1 802.15

Assainissement

2020	FONCTIONNEMENT
Dépenses	15 835.99
Recettes	20 645.80
Résultat de l'exercice	4 809.81
Excédent de l'exercice précédent	4 828.29
Excédent cumulé	9 638.10

2020	INVESTISSEMENT
Dépenses	17 901.59
Recettes	15 365.75
Résultat de l'exercice	-2 535.84
Déficit de l'année précédente	-5 407.12
Déficit à prendre en compte en 2021	- 7 942.96



Commune

2020	FONCTIONNEMENT
Dépenses	231 559.55
Recettes	313 409.32
Résultat de l'exercice	81 849.77
Excédent de l'exercice précédent	134 577.30
Excédent cumulé	216 427.07

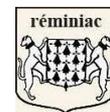
2020	INVESTISSEMENT
Dépenses	163 505.92
Recettes	41 648.43
Résultat de l'exercice	-121 857.49
Déficit de l'année précédente	82 612.23
Déficit à prendre en compte en 2021	-39 245.26

Ces 3 comptes administratifs ont été validés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Présentation des budgets primitifs 2021

Budget lotissement

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
658 - centimes de TVA	10.00	7015 -ventes prévisionnelles	1 811.65
7133 (042) - annulation du stock 2020	3182.00	7133 (042) - constatation des stocks	1 781.50
Virement à la section d'investissement	401.65	002 - reprise de l'excédent 2020	0.50
Total dépenses de fonctionnement	3 593.65	Total recettes de fonctionnement	3 593.65
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
001- déficit au 31/12/2020	1 802.15	021 - virement de la section de fonctionnement	40 1.6 5



3355 (040) - constatation des stocks a	1 781.50	3355(040) - constatation du stock	3 182.00
Total dépenses d'investissement	3 583.65	Total des recettes d'investissement	3 583.65

Budget assainissement

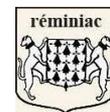
Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
6228 - Convention gérance assainissement	5 000.00	002 - excédent de fonctionnement	1 695.14
6611 - Intérêts des emprunts	1 177.00	70611- redevance assainissement	14 000.00
6811 - 042 : Dot. Aux amortissements sur immobilisations	9 958.63	777 - 042 :côte part des subventions . versées au résultat	7 709.00
Total dépenses de fonctionnement	23 404.14	Total recettes de fonctionnement	23 404.14
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
001 - Déficit d'investissement 2020	7 942.96	1068 – affectation du résultat	7 942.96
13911 -040 subventions d'inv. Inscrites au compte de résultats	7 709.00	281532 - 040 - amortissement	9 958.63
1641- Remb. capital des emprunts :	6 775.00	subvention agence de l'Eau pour la débimétrie	18 070.00
21532 - travaux assainissement :	53 000.00	021- virement de la section de fonct.	7 258.51
débimétrie	25 815.00	1641 – emprunt	63 657.86
bathymétrie	5 646.00		
Total dépenses d'investissement	106 887.96	Total des recettes d'investissement	106 887.96

Budget Général de la Commune

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire concernant les propositions budgétaires 2021, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

-le Budget Général qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 470 000.00€ et en dépenses et recettes d'investissement à 390 000.00€.

Détail des opérations votées :

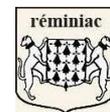


Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
011 - Charges à Caractère Général	95 330.37	002 – Excédents antérieurs reportés	177 181.81
012 – Charges de personnel	147 420.00	70 – Produits divers	12 200.00
023 – Virement à la section d'investissement	189 109.23	73 – Impôts et Taxes	207 291.19
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 640.00	74 – Dotations, Subventions et Participations	73 327.00
065 – Autres Charges de Gestion Courantes	31 000.40		
066 – Charges Financières	5 000.00		
067 – Charges exceptionnelles	500.00		
Total dépenses de fonctionnement	470 000.00	Total recettes de fonctionnement	470 000.00
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
001- déficit d'investissement 2020	39 245.26	affectation du résultat	39 245.26
1641 – remb. de l'emprunt relais court terme	50 000.00	FCTVA	7 534.56
1641 - Remboursement du capital des emprunt en cours	18 000.00	Subventions	
2041513 – masques 2020 auprès d'OBC	2 742.00	DSIL - <u>Bibliothèque /garderie</u>	85 265.00
2152 – travaux de voirie	34 000.00	Département - <u>Bibliothèque /garderie</u>	48 305.95
2158 – numérotation des habitations	1 432.92	<u>Département - Voirie</u>	9 900.00
2158 - changement des candélabres éclairage public	19 800.00	SDEM - Eclairage Public	9 000.00
2182- matériel service technique(tracteur)	30 000.00	Amortissement des immobilisations.	1 640.00
2184 – mobilier bibliothèque	5 000.00	021- virement de la section de fonctionnement	189 109.23
2188 - jeux de cour	1 767.96		
2313- Travaux d'aménagement d'une bibliothèque Et rénovation de la salle de garderie	188 011.86		
Total dépenses d'investissement	390 000.00	Total recettes d'investissement	390 000.00

M le Maire propose , comme l'an passé d'embaucher en CDD, 15h par semaine , M Patrice DUBOIS pour une durée de 6 mois (du 3 mai au 3 novembre 2021) pour accroissement temporaire d'activité aux services techniques et renfort à la cantine au moment des repas et du nettoyage de la cantine. Cette proposition est validée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Information sur une demande d'acquisition de terrain à bâtir sur le lotissement du Bertho. Après avoir pris connaissance du dossier, le Conseil valide cette candidature .
Séance levée à 21h30

Réunion du 29 Avril



Présents : MARTIN Michel, BELLEC Patrice, BROUXEL Maurice, ROBERT Séverine, FRADIN Joëlle, OUVRARD Edouard , MAUDIEU Nadège, LODA Florence

Absents excusés : BOQUET Philippe (pouvoir à Michel MARTIN), BENOIT Jessica (pouvoir à Maurice BROUXEL)

Secrétaire de séance : LODA Florence

1-Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 9 mars 2021.

2-Travaux de la garderie : le lot 7 : revêtements de sols -Ce lot, infructueux lors de la première consultation, a été relancé. Une seule entreprise a répondu . L'analyse de l'offre étant conforme au CCTP, le Conseil valide le choix effectué par la commission d'appel d'offre qui attribue ce lot à l'Entreprise Le Bel pour un montant HT de 6922.70€.

3-prise de compétence mobilité par Oust à Brocéliande communauté : le 25 février dernier, le Conseil communautaire a voté la prise de compétence mobilité dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités (LOM), compétence qui sera exercer par la Région si la communauté de communes ne la prend pas . Le Conseil Municipal , à l'unanimité, accepte la proposition de modification des statuts d'Oust à Brocéliande Communauté en intégrant cette compétence mobilité et souhaite que soit étudié la création d'une ligne régulière de bus reliant Guer à Malestroit , passant par Réminiac.

4-Transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme aux Communauté de Communes : Le Conseil Municipal émet un avis défavorable au transfert ce cette compétence.

5-Territoire zéro chômeur : La Commune reste sur le projet « territoire zéro chômeur » initié par OBC et désigne M Patrice BELLEC, 1^{er}adjoint , comme référent communal .

6-proposition de convention pour mise en commun de personnel et matériel technique avec la commune de Tréal : projet en discussion avec proposition de rajouter la Commune de Monteneuf.

7- Achat d'un tracteur :

Le Conseil valide l'achat d'un tracteur pour un montant de 34 200€ (avec chargeur et godet) et autorise M le Maire a déposer un dossier de demande de subvention auprès du département.

8-travaux de voirie 2021 : Le Conseil Municipal valide la décision d'aménager un plateau routier Route de Brocéliande pour sécuriser l'entrée dans l'agglomération ainsi que l'aménagement de bordures et d'un ilot central à l'intersection de la route de Brocéliande et du Chemin du Bois. Le coût estimatif des travaux est de 23 600.00€ HT. Le Conseil Municipal autorise M le Maire a déposer une demande de subvention auprès du Département et au titre des amendes de police.

9-Le Conseil Municipal valide la proposition d'acheter un chalet pour le site de l'Etang (budget : environ 2500€)

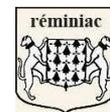
10- statu quo dans le projet d'échange d'un terrain entre la Commune et un particulier.

11-lotissement du Bertho : validation par le Conseil municipal des deux dossiers de candidatures présentés par M le Maire pour les deux lots restants.

12-achat d'un défibrillateur : accord du Conseil Municipal pour acquérir cet équipement et validation d'un devis présenté pour un montant de 1668€ TTC.

Questions diverses : information de Néotoa qui met en vente ses logements rue du Verger.

Fin de séance à 22h15



Réunion du 28 Mai

Présents : Michel MARTIN, Patrice BELLEC, Michel MARTIN, Edouard OUVRARD, Séverine ROBERT, Nadège MAUDIEU, Jessica BENOIT, Florence LODA, Joelle FRADIN.

Absent : Philippe BOCQUET (pouvoir à Michel Martin)

Secrétaire de séance : Jessica BENOIT

1-Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 29 avril 2021 a été approuvé à l'unanimité

2-Achat d'un chalet en bois qui va être installé sur le terrain près de l'Étang communal : le chalet existant étant vétuste, le Conseil valide son changement et accepte le devis proposé pour un montant de 1899.00€TTC. Monsieur Bellec est chargé de valider cet achat et gérer son installation.

3-Campagne de dératisation : le Conseil Municipal décide d'organiser une campagne de dératisation et accepte la proposition financière de la Société Farago Bretagne de Ploufragan (22) pour fournir les produits de raticide et souricide. Une distribution gratuite va être organisée auprès des habitants intéressés qui devront passer en mairie pour les récupérer (entre le 15 et le 30 juin prochain).

4-Point sur les travaux de voirie :

Les demandes de subvention pour le projet de plateau routier Route de Brocéliande sont déposées. Les travaux seront réalisés en septembre/octobre 2021.

Présentation d'un devis pour taillage de haie Rue de l'Étang : en attente de précisions

Garderie : les travaux d'isolation sont en cours. Le calendrier est respecté pour l'instant. Un acompte de versement de subvention est demandé. Les élus ont visité le chantier en cours

5-Désignation de Monsieur Edouard Ouvrard en tant que référent communal pour la commission locale de l'eau auprès d'OBC.

6-Décision modificative du Budget : transfert de crédits du chapitre 23 vers le chapitre 20 pour règlement d'une facture de maîtrise d'œuvre pour les travaux de la Garderie.

7-Validation du devis de l'entreprise Hiliade Equipements de Pacé (35) pour l'acquisition d'un tracteur ; montant HT :48700€.Livraison en juillet.

8-Mise en place du cartable numérique par Oust à Brocéliande Communauté : M le Maire va disposer d'un ordinateur portable qui lui permettra de recevoir les documents et convocations pour les réunions communautaires sous format numérique. (diminution du coût d'impression). Il a été confié au 1^{er} adjoint pour les travaux du magazine communal entres autres

9-Organisation matérielle du double scrutin des 20 et 27 juin 2021. Les élus ont reçu leurs horaires pour tenir les bureaux de vote et valider l'organisation des deux scrutins dans la même salle (salle de l'Étang)

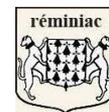
10-Questions diverses :

-la fête communale prévue initialement le 17 juillet 2021 est annulée et reportée en 2022 à l'unanimité par le Conseil Municipal compte tenu de la situation sanitaire.

-Discussion autour d'un projet d'achat d'un immeuble pour y créer une boulangerie.

-Création d'une commission pour travailler sur un projet de marché : les membres de cette commission sont : Séverine Robert, Florence Loda et Nadège Maudieu qui feront des propositions.

-un repas entre élus est programmé pour le 3 septembre 2021.



Fin de séance à 21 heures

PROJETS

UN MARCHÉ A REMINIAC

Il a été envisagé par les élus de créer un marché à Réminiac comme nous l'avons déjà annoncé dans le dernier bulletin communal, sauf que les conditions sanitaires nous ont imposées de surseoir à cette installation. Depuis une commission a été créée, ce qui démontre la volonté des élus à y parvenir.

La commission est la suivante : Michel MARTIN, Séverine ROBERT, Florence LODA, Nadège MAUDIEU et de Patrice BELLEC.

La commission a en charge de recruter des commerçants pouvant participer à ce marché de produits frais - poissonnerie – fromager, d'objets d'arts ou autres produits. Le lieu pourrait être le parking communal près du restaurant ou stationne depuis plusieurs mois un camion pizzas PIZZAPHIL le jeudi en fin d'après-midi. Nous envisageons déjà d'installer un coffret électrique pour tous les branchements sur place. A ce jour 5 à 6 commerçants pourraient être intéressés. Un couple de la commune pratiquant le maraîchage semble également intéressé.

Nous avons besoin de vos avis sur le jour qui conviendrait le mieux. N'hésitez pas à nous faire des propositions (directement à la mairie ou par mail aux adresses suivantes mairie.reminiac@wanadoo.fr ou mairie.reminiac@orange.fr)
Une réunion avec les élus et futurs commerçants sera programmée courant Septembre 2021.

ENTRETIEN VOIRIE

ECLAIRAGE PUBLIC de REMINIAC

La rénovation de l'éclairage public de Réminiac avait été proposée aux dernières élections municipales car elle représentait une économie substantielle financière et une meilleure clarté.

27 candélabres sur poteaux béton seront installés par la société « MORBIHAN ENERGIE – INEO » marque ROHL – modèle EXIO matériel Led performant et évolutif (photo ci-après)

Nous avons pu obtenir une subvention financière du SDEM (Syndicat départemental d'Energies du Morbihan) de **60% des dépenses** s'élevant à un cout total de 19 800 euros TTC.



URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE – 1er semestre 2021

DECLARATIONS DE TRAVAUX

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les règles d'urbanisme de la Commune de Réminiac sont régies par une carte communale entrée en vigueur en 2005. Depuis cette date, les règles d'urbanismes locales et nationales ont évoluées et de nouvelles directives sont apparues. C'est notamment le cas du Schéma de Cohérence Territorial (ScoT). Les schémas de cohérence territoriale sont des documents de planification stratégique à long terme (environ 20 ans) créés par la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) en décembre 2000. Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement, dont celles de la biodiversité, de l'énergie et du climat...

La carte communale de Réminiac doit être mise en conformité avec les règles du ScoT adopté par le Pays de Ploërmel en 2018 et qui s'impose à l'ensemble des communes de Oust à Brocéliande Communauté et Ploërmel Communauté.

L'impact sera important car des terrains qui sont constructibles aujourd'hui ne le seront plus demain. Nous vous tiendrons évidemment informé de l'évolution des modifications dès que le processus de révision de la carte communale sera lancé (normalement en Octobre 2021)

CERTIFICATS D'URBANISME

Nota : tous les imprimés nécessaires aux demandes d'urbanisme peuvent être téléchargés sur les sites internet dédiés. Cependant, avant de commencer les travaux d'extension ou de rénovation, une déclaration doit être déposée obligatoirement en mairie de Réminiac. Un récépissé avec un numéro de déclaration vous sera remis et pourra justifier votre dépôt et être présenté à tout contrôle inopiné des services de l'urbanisme départemental.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Les 14 Avril et 12 Mai derniers, nous avons accompagné plusieurs de nos séniors à l'hôpital de Ploërmel pour recevoir une vaccination contre la Covid 19. Ce transport a été rendu possible grâce au prêt d'un minibus par la communauté de communes.



ETAT CIVIL (1^{er} semestre 2021)

Naissances

14 Janvier : Nolan EMERAUD de Antoine et Laetitia Emeraud
17 Janvier : Eden BEAUMOND de Alexandre Beaumond et de Océane Jousseaume
25 Février : Lya LERAT de Benjamin Lerat et de Mélanie Roger
17 Avril : Ayaan BEN SALEM de Samir Ben Salemn et de Rafika Guizani
21 Avril : Robin Courtel de Frédéric Courtel et de Sandra Izembart

Décès

le 14 Février : Claude DUBOIS -73 ans
le 28 Mai : Pascal JOUIN - 51 ans

Mariages

Le 9 Janvier : Loïc THETIOT et Muriel SEIGNARD
Le 26 Juin : Emmanuel ROSZAK et Catherine GRENEN



RGPD / CNIL

Le règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) responsabilise les organismes publics et privés qui traitent leurs données. Les informations ci-dessus sont à la seule destination des habitants de Réminiac et aucune autorisation n'est accordée à aucun tiers. Toute personne citée dans Réminiac Magazine peut demander un droit d'accès à l'information pour garantir la vie privée et stipuler par écrit sa demande de retrait dans le fichier (CNIL – Code Civil – Art9)

ECOLE HENRI MATISSE

École Henri Matisse



Une nouvelle année scolaire encore bien particulière s'achève. Malgré un contexte sanitaire difficile pour tous, enseignants et élèves ont traversé cette année sans encombre et dans la bonne humeur. L'équipe enseignante est déjà à pied d'œuvre pour préparer la rentrée de septembre. Pas de changement au niveau de l'équipe, Aurélie Jouan prendra en charge la classe de maternelle-CP et le directeur Sylvain Paugam celle de CE1-CE2-CM1-CM2.

Les activités extérieures à l'école étant quasiment impossibles ces derniers mois, à l'exception des séances de natation scolaire dont ont bénéficié tous les élèves, les enseignants ont privilégié les activités de proximité. Les élèves des deux classes ont ainsi passé de nombreuses heures à jardiner dans le potager de l'école et ont récolté leurs premiers légumes. Ce projet à long terme se poursuivra par la mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie et la création d'un lombricomposteur. Les plus grands se sont aussi intéressés à la biodiversité de l'étang communal en observant la faune aquatique lors de sorties pêche à l'épuisette. Grâce à l'achat de nouveau matériel, les élèves de maternelle ont pu améliorer leur équilibre et apprendre à faire du vélo lors des séances de motricité. La grande nouveauté de la rentrée 2021 sera l'inauguration des nouveaux locaux. Les travaux de rénovation de l'ancien logement de fonction avancent à un bon rythme. Les nouvelles salles de sieste, motricité et bibliothèque seront opérationnelles au cours du premier trimestre de l'année scolaire.



L'allègement des restrictions sanitaires a permis à tous les élèves de prendre part à quelques sorties au mois de juin. Ainsi, tous les élèves, de la petite section au CM2, ont suivi un stage d'équitation de 3 demi-journées au Haras de La Bourdonnaye à Carentoir. Les CE-CM ont aussi finalement pu se rendre au cinéma dans le cadre du Festival de court-métrages Combat initialement programmé fin 2020. *Le Réseau d'Ecoles Rurales en partenariat avec l'école de Caro n'a malheureusement pas pu fonctionner cette année mais les projets fourmillent déjà pour la rentrée prochaine... N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour visiter notre école et inscrire votre enfant !* <http://henrimatissereminiac.toutemonecole.com> - 02 97 93 27 94

de l'année scolaire.

L'allègement des restrictions sanitaires a permis à tous les élèves de prendre part à quelques sorties au mois de juin. Ainsi, tous les élèves, de la petite section au CM2, ont suivi un stage d'équitation de 3 demi-journées au Haras de La Bourdonnaye à Carentoir. Les CE-CM ont aussi finalement pu se rendre au cinéma dans le cadre du Festival de court-métrages Combat initialement programmé fin 2020.

Le Réseau d'Ecoles Rurales en partenariat avec l'école de Caro n'a malheureusement pas pu fonctionner cette année mais les projets fourmillent déjà pour la rentrée prochaine... N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour visiter notre école et inscrire votre enfant ! <http://henrimatissereminiac.toutemonecole.com> - 02 97 93 27 94



<http://henrimatissereminiac.toutemonecole.com>

LA VIE DES ASSOCIATIONS ET DES COMMERCES

LES AMIS DE L'ECOLE



L'année scolaire se termine avec une nouvelle fois des projets non réalisés à cause du contexte sanitaire.

Cependant, nous avons pu faire quelques actions tout au long de l'année. Un spectacle a été offert aux enfants pour Noël, ainsi qu'un livre. C'est le Clown Bidouille qui est intervenu dans les classes pour le plus grand bonheur des enfants !

En mai, nous avons récolté 10,5 Tonnes de papier. La collecte continue toute l'année, merci à tous les gens qui participent à l'opération en venant déposer leurs journaux au local !

Tout comme l'an passé, la kermesse a été annulée. Nous avons donc organisé une paëlla à emporter le week-end du 26 juin. Plus de 220 repas ont été vendus.

Ces différentes opérations nous permettront de financer les futurs projets pour nos enfants l'année prochaine.

La collecte de cartouche d'encre continue également. Des cartons sont mis à disposition à la mairie, sous le préau de l'école et au local à journaux.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

L'Amicale loue des tables et des bancs. Le prix n'est pas fixé, chacun est libre de donner ce qu'il souhaite. Vous pouvez vous adresser en mairie pour plus d'informations.

En cette fin d'année scolaire, nous offrirons à chaque CM2 un dictionnaire pour leur entrée en 6ème.

Belles vacances à tous et nous nous retrouverons en septembre pour de nouvelles aventures !



MANOIR DE LA FRESNAYE



Le Manoir de La Fresnaye

UN AN DÉJÀ !

Voilà à peine plus d'un an que Bernard Lévy s'est installé sur la commune de Réminiac. Malgré le contexte sanitaire et économique que nous connaissons, l'activité ne s'est pour autant pas arrêtée au Manoir de La Fresnaye. En effet, l'hiver, qui est une saison basse en termes d'accueil de groupes, est aussi la période propice aux travaux de réfection et d'amélioration. Cette année n'a pas dérogé à ce principe, de nombreuses évolutions ont vu le jour dans les bâtiments et le parc. Par exemple, vous aurez peut-être remarqué, depuis la route, que le mur d'enceinte a été dégagé de sa végétation envahissante. Un autre gros chantier a été la réfection du toit de l'atelier.



La réfection du toit de l'atelier par Patrick Nays, un artisan spécialisé dans la restauration de toitures anciennes.

RÉMINIAC SOUS LES PROJECTEURS

En point d'orgue de la saison froide, le tournage du film de Cédric Klapisch, *En corps*, a généré une grande animation au sein du manoir. Pendant plusieurs semaines, les équipes techniques, artistiques et logistiques se sont croisées et coordonnées dans une effervescence constante et la bonne humeur. De nombreux éléments de décor ont été conservés et s'intègrent désormais parfaitement à l'existant. La sortie du film sur grand écran, prévue en 2022, offrira une belle mise en valeur de notre patrimoine local.



LA REPRISE DES MARIAGES

Les mariages reprennent depuis peu, dans le respect des contraintes sanitaires. Une partie de ceux qui n'ont pas pu se dérouler en 2020 sont reportés cette année. Après des mois d'incertitude, les futurs mariés ont hâte de se dire oui !

Si cette activité de réception reste la principale, les offres d'accueil de séminaires et de formations se développent et prennent une place grandissante.

PROJETS ARTISTIQUES

Le Manoir de La Fresnaye est un lieu tourné vers l'art. Plusieurs projets sont en cours et verrons bientôt le jour. Le premier sera une exposition d'œuvres de Alberto Castillo, photographe plasticien. Les artistes de Réminiac sont eux aussi invités à venir exposer leurs créations, soit en intérieur, dans une pièce dédiée, soit en extérieur, dans le parc ou la cour.

Dans le cadre du projet *Mémoires*, la récolte de témoignages de personnes ayant vécu ou travaillé au Manoir de la Fresnaye va reprendre. Celles qui se sont déjà manifestées vont être recontactées très prochainement. Si vous souhaitez vous aussi partager votre histoire et vos anecdotes, n'hésitez pas à contacter Bernard, qui se fera un plaisir d'organiser une rencontre pour vous écouter. Les récits récoltés donneront lieu à une exposition en sons et en images.



Denise, ancienne habitante du Manoir de la Fresnaye, évoque ses souvenirs avec Bernard.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Après les belles portes ouvertes de l'année dernière, Bernard réitère l'évènement et invite les réminiacois·e·s à se joindre à cette journée de retrouvailles, de rencontres et de partage, le dimanche 24 octobre prochain. Au programme, il y aura un repas, des jeux en bois, de la musique et de la bonne humeur. Ce sera aussi l'occasion de venir découvrir les œuvres exposées.



Bernard LÉVY
Manoir de la Fresnaye 56140 Réminiac
06 95 01 17 42
contact@manoirdelafresnaye.fr
www.manoirdelafresnaye.fr

REMI'TONIC

Après 2 saisons un peu compliquées, nous espérons pouvoir reprendre normalement les cours en septembre.

Les cours de gymnastique auront lieu le mardi soir de 19h à 20 heures et les cours de zumba le mercredi soir de 18h45 à 19h45 à la salle de l'Étang. Ces deux séances seront assurées par Manuela Chardevel qui intervenait déjà les années passées pour les cours de zumba.

Reprise des cours :

le mardi 7 septembre pour la gym

le mercredi 8 septembre pour la zumba

Nous vous attendons nombreux aux séances découvertes gratuites (1 séance par activité)
Pour tous renseignements, vous pouvez appeler au 06.81.99.99.18 ou au

RESTAURANT « LE VIEUX LIERRE »

Le restaurant « Le Veux Lierre » a rouvert depuis le 19 Mai. Sur réservation la veille, nous vous proposons les services journaux (Ouest France – Les Infos de Ploërmel), le pain, croissants, pains au chocolat, plats à emporter.

Une nouveauté le vendredi soir et le dimanche midi (sur réservation 72h à l'avance) : un plateau de fruits de mer ainsi qu'un demi homard accompagné de ses tagliatelles citronnées



Nous disposons maintenant de 2 terrasses couvertes. Nous serons très heureux de vous accueillir après ces longs mois de fermeture

<https://www.facebook.com/Restaurantlevieuxlierre>

AMICALE DES PECHEURS DE REMINIAC

20 mois après le dernier lâcher de truites (Septembre 2019), nous avons pu enfin en organiser un nouveau le 15 Mai. L'affluence a été limitée mais chacun était heureux de pouvoir renouer avec les bonnes habitudes. Si les conditions sanitaires le permettent, un nouveau lâcher aura lieu en Septembre (une information sera diffusée dans les journaux locaux)



Rappel : 3 points de ventes à votre disposition pour les cartes de pêche

Restaurant «Le Vieux Lierre» à Réminiac	Journée :	5 Euros
Restaurant «La Bonne Rencontre» à Tréal	Mois :	15 Euros
Restaurant «Les Mégalithes» à Monteneuf	Année :	25 Euros (15 Eur pour les - de 15 ans

AMICALE DES BOULISTES DE REMINIAC

Après avoir remis le terrain de boule en état, l'amicale, en collaboration avec les pêcheurs et avec l'appui financier de la commune, a commencé les travaux de remplacement du chalet de l'étang. Le précédent avait été installé il y a ... très longtemps et était rongé par les intempéries. Une dalle béton est en cours de réalisation, ce qui permettra de solidifier et pérenniser les futures installations. Par ailleurs, suite à l'abattage des arbres morts situés sur le terrain de l'étang, des tables de pique-nique seront installées prochainement sur les troncs (merci à Joëlle et Yannick Fradin pour les tourets qui permettront de fabriquer ces tables)

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE REMINIAC

La section des anciens combattants de Réminiac adhérente à l'Union Nationale des Combattants du Morbihan a tenu son assemblée générale en Mairie de Réminiac le 22 février 2021. Elle s'est réduite à un pot de l'amitié compte tenu que les conditions sanitaires ne nous autorisaient pas à échanger autour d'un repas comme à l'accoutumée des autres années.

Les comptes rendus financiers (de l'année et prévisionnel) ont été présentés par le trésorier Jean-Yves DURAND ont été approuvés à l'unanimité. Le bilan moral et la présentation des diverses manifestations ont été développées par le président Michel MARTIN ont été également approuvés à l'unanimité. Aucune modification n'a été enregistrée dans le bureau actuel :

Président : Michel MARTIN

Vice- Président : Roger DUBOIS et Philippe LEGARDIEN

Porte- drapeaux : Alain LAURENT et Guy PLELAN

A noter qu'une demande de médaille officielle de porte-drapeau a été formulée à l'UNC 56 pour Guy PLELAN (4 ans d'ancienneté) – remise le 8 mai -voir photo.

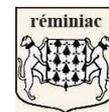
Le 8 mai 2021 devait revoir nos amis de l'UNC Monteneuf participer à nos manifestations à Réminiac et à Monteneuf suite à un changement de Président à Monteneuf et à leurs adhérents de rejoindre nos rangs.

Prochaine manifestation de l'UNC à Réminiac le **jeudi 11 novembre 2021** à 11h00, place du monument aux morts (près de l'église) avec discours et remise de gerbe ou le public devrait être à nouveau admis.



Une partie des adhérents UNC de Réminiac et M. Guy PLELAN récipiendaire de la médaille officielle de porte -drapeau de l'UNC 56

ENTENTE SPORTIVE REMINIAC MONTENEUF – FOOTBALL



COMITE D'ANIMATION DE REMINIAC (1)

Le conseil municipal de Réminiac a décidé le principe de la création d'une nouvelle association d'animation. Cette nouvelle association, indépendante de la Mairie, devrait prendre en charge l'organisation de la fête communale de Réminiac, ainsi que d'autres activités festives, sportives ou culturelles. Une réunion publique sera organisée dans le courant du 2^{ème} semestre 2021 pour formaliser le bureau.

Si vous êtes intéressés pour faire partie de cette association, merci de prendre contact avec la mairie.

INFORMATIONS

COUVERTURE SOCIALE

Oust à Brocéliande Communauté a négocié un contrat de couverture sociale et proposé à l'ensemble des personnels communaux du territoire d'y adhérer. La communauté de communes prend en charge 50 % de la cotisation (dans la limite de 80 Euros), le reste étant à charge des bénéficiaires. En ce qui concerne Réminiac, tous les employés communaux ont souscrit à ce nouveau contrat.

DON A LA COMMUNE

Monsieur Melen GIBOUT, sculpteur à Réminiac, a fait don à la commune d'une statuette en bois qui est la réplique d'une sculpture érigée sur le sentier des sculptures à Réminiac représentant « Les Lumelles » et dont il est lui-même le créateur.

Cet objet d'art a été façonné en 2008 lors du festival Rémini'arts. Il reste encore tout au long du sentier 19 sculptures à découvrir. Une promenade vivifiante et culturelle d'un kilomètre que l'on peut admirer à Réminiac à partir du parking de l'église (circuit pédestre 43) ou bien à partir de la salle polyvalente de l'étang.

La commune remercie M. GIBOUT pour sa générosité. La réplique sera exposée en salle du conseil de Réminiac. Un catalogue représentant toutes les sculptures et tous les sculpteurs est à votre disposition en mairie.



SALLE POLYVALENTE

Actuellement et depuis Septembre 2020 , la location de la salle de l'étang est suspendue pour permettre aux tous petits de l'école de se reposer. 24 lits ont été aménagés pour leur sieste. En accord avec les enseignants, aucune personne extérieure ne peut y accéder, protégeant ainsi la santé des élèves, car la garderie est en travaux depuis la même période.

La location de la salle est de nouveau possible pendant les congés scolaires d'été et reprendra de façon normale dès que les travaux de la garderie seront terminés (en octobre ou Novembre)

DISTRIBUTION DE RATICIDE ET SOURICIDE

Lors d'un conseil municipal, les élus ont souhaité faire participer l'ensemble de la population de Réminiac à l'éradication des souris et rats en proposant une distribution gratuite de produits pour éliminer ces « petites bêtes » bien nuisibles qui font toujours un certain dégât dans nos greniers ou bâtiments.

Donc depuis le 15 juin, chaque personne de la commune peut venir chercher 5 sachets de BROFAR 25 pour les rats et de SANITOX 25 pour les souris. L'information a été relayée dans la presse et sur l'application « panneau pocket » de la commune. Environ 30 personnes se sont déplacées.

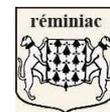
La limite de distribution devait être le 1^o juillet mais afin que chacun puisse s'en procurer, il a été décidé de prolonger cette distribution jusqu'au 31 Aout 2021 en mairie. Parlez-en autour de vous et n'hésitez pas à nous faire partager les résultats obtenus.

TEMOIGNAGE

Histoire vraie vécue à REMINIAC

Une habitante de la commune nous signale :

Suite à un incident survenu sur le chemin des sculptures, une personne a été attaquée par deux chiens boxers « lâchés » et sans muselière. Des morsures ont été constatées par l'hôpital. Des soins et



médicaments ont été prescrits. Bien sûr, le propriétaire des animaux a remboursé les frais. Mais il reste maintenant « la peur » des chiens avec un traumatisme évident. L'habitante aurait pu porter plainte, mais ne l'a pas fait par souci d'excuser une faute.

La commune réitère les bons gestes lors de promenades des chiens. Tenir les animaux en laisse dès que vous croisez une autre personne.

Que dit la loi :

Sachant que la commune de Réminiac n'a pas pris d'arrêté dans le sens restrictif. Toutefois, concernant les chiens dits dangereux = catégorie 1 et 2 (définis par l'arrêté du 27 avril 1999) la laisse est obligatoire et l'animal sera muselé.

Pour toute autre catégorie de chien, il s'agit du bon sens de connaître son animal et des habitudes à vivre en société au contact d'autres animaux et personnes mineures ou majeures. Naturellement, tous les cas, le maître reste responsable des agissements de son animal. Des sanctions existent mais il est toujours dommage d'en arriver à cet extrême.

Bonne balade tout de même sur les sentiers de la commune de Réminiac avec votre animal préféré.

**OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE
PLOERMEL COMMUNAUTE**

PETITES ANNONCES

AGENDA

(Sous réserve des conditions sanitaires)





E.U.R.L
TRAVAUX PUBLICS

PILLARD TP

Le Bourdelet **06 32 64 40 67**
56140 RÉMINIAC

LES GOURMANDISES D'EMMANUELLE
lesgourmandises-emmanuelle.com
06 19 89 52 02

CHEF À DOMICILE
(jusqu'à 15 personnes)

VENTE DE PÂTISSERIES ET D'AMUSES BOUCHES SALÉES ET SUCRÉES

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE dans un rayon de 10km

1 bis Route de Brocéliande - 56140 Réminiac
lesgourmandises.emmanuelle@gmail.com

PIZZAPHIL
PIZZAS CUITES AU FEU DE BOIS
À EMPORTER



HORAIRE: 18h30- 21h30
VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE
ET JOURS FÉRIÉS

17 RUE DE LA CHATAIGNERAIE
56140 RUFFIAC



Danie & Jean-Pierre
DILASSEUR

GITE LA HULOTTE

Tréblanc
56140 REMINIAC
02 97 93 27 01

contact@giteslahulotte.fr
giteslahulotte.fr

KOZH GALETENN
07 67 84 26 55

Production de galettes, crêpes, caramel au beurre salé sur commande

fabriquer à base de produits BIO ou IGP

Ouvert les Mercredis, Jeudis, Vendredis et Samedis

cplisson6@gmail.com



VALERIE

COIFFURE A DOMICILE

Domi'coif - 06 08 00 36 58
Homme - Femme - Enfant



SOINS DU PIED DU CHEVAL
PARAGES - FERRAGES



FLORENT RIO
MARECHAL FERRANT

06-18-76-37-70
flo.marechalerie@orange.fr



06 58 66 71 49

vbstudio20@gmail.com

www.vbstudio20.fr

www.facebook.com/vbstudio20



ROGER VOYAGES
Loisirs 2000

9, Route de Vannes
56140 REMINIAC
Tél. 02 97 93 22 52
Fax 02 97 93 25 51

voyages.roger@wanadoo.fr
www.voyages-roger.com

Agence de voyages
Autocariste



Licence 11 056 00 0002

7/7, 24/24 Week-ends et Jours fériés Taxi conventionné

06 83 72 40 22



TAXI
Guého

taxi.gueho@Yahoo.fr

LE MENHIR SIRET : 799 052 584 00015 Ape : 4932Z

LA NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



- + pratique
- + innovante
- + sécurisée

QUAND DEMANDER UNE NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ ?

- Ma carte d'identité arrive à expiration dans moins de 6 mois
- Je souhaite refaire ma carte d'identité suite à une perte ou un vol
- J'ai changé d'état civil ou d'adresse
- Il s'agit d'une première demande (pour un enfant, pour une naturalisation...)

BESOIN D'EFFECTUER UNE DEMANDE ?

Vous pouvez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil.
Trouver une mairie disposant d'une « station de recueil » :

- 📶 Par internet : sur le site de votre préfecture
- 📞 Par téléphone : 3939 Allô Service public (*service gratuit, coût de l'appel selon opérateur*)

Vous pouvez réaliser une pré-demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr

La validité de ce nouveau titre est de 10 ans



L'ADMR de Ruffiac, les Salariés et Bénévoles présents durant la crise sanitaire!

Depuis 1959, l'ADMR de Ruffiac intervient sur sept communes environnantes (Caro, Missiriac, Réminiac, Ruffiac, Saint Laurent sur Oust, Saint Nicolas du Tertre, Tréal).

Sa mission : Assurer des prestations d'aide à domicile pour tous et à tous les âges de la vie selon 4 gammes de services :

Enfance et Parentalité (garde d'enfance et soutien aux familles « fragilisées »),

Accompagnement du Handicap, (accompagnement dans les actes de la vie quotidienne et vie sociale),

Services et Soins aux Seniors, (accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, courses, etc...),

Entretien de la Maison, (prestation de ménage/repassage).

L'ADMR de Ruffiac est constituée d'une équipe de 14 bénévoles et d'une secrétaire qui assurent la relation avec les usagers dans les communes.

CARO	Béatrice BOCANDE - Evéline FRAPSALICE
MISSIRIAC	Jean GULLEMOT
REMINIAC	Françoise BELLEC - Séverine ROBERT
RUFFIAC	Pierre MOISAN (Président) - Renée POYAC - Annie RUBEAUX - Yves THETIOT
ST LAURENT /OUST	Marie Lou RANÇIN - Marie Pierre HEDAN
ST NICOLAS DU TERTRE	Josette TEXIER SERAZIN
TREAL	Jacqueline ANNEE - Brigitte BOLLIN

Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

A chacun son service!

Malgré un contexte sanitaire particulier en lien avec la COVID-19, l'association ADMR de Ruffiac a su s'adapter pour protéger les usagers, les salariés et les bénévoles. En restructurant les plannings dans la première phase du confinement, pour ne maintenir que les interventions en lien avec les besoins primaires des usagers (lever, coucher, repas, courses, hygiène). La reprise des interventions s'est faite progressivement, pour un retour à la « normale », avant l'été 2020. Tous les salariés sont équipés d'un (équipement) de Protection Individuelle, qui permettent de respecter les gestes barrières en vigueur.



L'Association demande à l'ensemble des usagers et des personnes présentes durant les interventions de porter un masque chirurgical, (ou de ne pas rester dans la même pièce si impossibilité de porter le masque). Conscients que cette demande est contraignante, c'est une mesure qui permet de protéger les salariés mais également, l'ensemble des usagers.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact directement avec l'ADMR!

ADMR de Ruffiac
18 Rue de la Poste – 56140 RUFFIAC
02 97 93 79 66
ruffiac@admr56.com



ENFANCE
ET
PARENTALITÉ



ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP



SERVICES
ET SOINS
DES
SÉNIORS



ENTRETIEN
DE LA
MAISON